



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

LXX.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

pour fournir un autre tour, & Racine assez ingénieux pour le trouver.

Je répondrai à ceux qui m'accuseroient de m'arrêter sur des bagatelles, que l'Académie, dans ses sentiments sur le Cid, s'arrêta pareillement sur ces deux vers de Corneille :

*Quelle douce nouvelle à ces jeunes amants !
Et que tout se dispose à leurs contentements !*

Il eût été mieux à leur contentement, dit l'Académie. Et moi, dans un cas encore moins favorable, que dis-je autre chose ?

L X X.

(2) *De mille autres secrets j'aurois compte à vous rendre.*

Quand nos verbes régissent un substantif qui n'a point d'article, ils doivent être suivis immédiatement de ce substantif, comme si l'un & l'autre ne composoient qu'un seul mot. *Avoir faim, avoir pitié, donner parole, rendre raison, rendre compte, &c.* Jamais ces verbes, dis-je, ne souffrent la transposition de leur régime : & l'on ne peut jamais rien mettre entre le verbe & le régime, si ce n'est un pronom, *donnez-moi parole* ; ou une particule, *ayez-en pitié* ; ou enfin un adverbe, *donnez hardiement parole*. Je ne crois donc pas qu'on puisse excuser cette transposition, *j'aurois compte à vous rendre* ; il faut nécessairement, *j'aurois à vous rendre compte*.

Je ne fais même si, entre ces sortes de verbes & leur régime, la voix peut se reposer autant que le demande la césure. On en jugera

(2) Britannicus, III, 7, 63. Voyez ce qui a été dit ci-dessus, p. 476.

par le vers suivant, tiré de cette même tragédie,
Acte IV, Scene I, vers 104.

Je vous ai demandé raison de tant d'injures.

Quel repos pratiquer entre *demandé* & *raison*?
Aussi est-ce là le seul exemple que tout Racine
m'en ait fourni.

L X X I.

(3) *Vien, fais-moi la Sultane en ce lieu se doit rendre.*

On ne verra rien à reprendre en cette phrase.
Aussi ne m'y arrêté-je que pour faire observer la
situation du pronom *se*. Presque tous nos écrivains
aujourd'hui se font une loi de placer immédiatement
ces pronoms avant l'infinitif qui les régit.
Ainsi, dans la phrase présente, ils diroient, *la*
Sultane en ce lieu doit se rendre, & non pas *se*
doit rendre. Je conviens que l'un (4) est aussi bon
que l'autre, pour l'ordinaire. Mais quelques-uns
(5) de nos Maîtres, dont l'autorité pourroit être
séduisante, jugent l'un des deux meilleur de beau-
coup: & c'est par conséquent ne laisser que l'un
des deux en usage; puisqu'en Grammaire, comme
en tout le reste, il faut toujours choisir le meilleur.

Pour moi, que j'étudie Amyot & Vaugelas,
les deux hommes qui sont le plus entrés dans
le génie de notre langue, je vois qu'ils n'ont
point connu cette prétendue régularité. Racine
pouvoit aisément dire ici, *en ce lieu doit se*
rendre; & même par-là il auroit plus éloigné

(3) Bajazet, I, I, I.

i (4) Voyez la Remarque CCCLVII de Vaugelas,
intitulée, *il se vient justifier, il vient se justifier.*

(5) Feu M. de la Motte, car je puis aujourd'hui le
désigner nommément.